

Lobbying et bibliothèque: un acte de foi?

Si le terme lobbying doit être en principe utilisé avec prudence, une démarche de présence et de communication doit être insérée dans l'ensemble des activités de la Médiathèque Valais. Cette démarche est intrinsèque à l'élaboration de l'identité, de la stratégie et de l'action des bibliothèques.

Il importe que le lecteur sache de quel point de vue l'auteur s'exprime. J'avoue donc d'emblée que je ne crois guère au lobbying pour les bibliothèques. J'emploie à dessein un terme du domaine de la foi, car j'ai le sentiment que nos métiers entretiennent depuis quelques années avec la notion de «lobby» une relation de cette nature. Julia Kristeva rapproche les termes «croire» et «créance», la foi étant en quelque sorte un «acte de confiance impliquant restitution» Julia Kristeva. *Cet incroyable besoin de croire*. Paris: Bayard, 2007. Il y a un peu de cela dans le discours sur le lobbying: un acte de foi et d'espérance qui postule «Cela va marcher et nous aurons en retour une solution qui assurera reconnaissance et ressources aux bibliothèques, dans le futur». Je n'ai pas cette foi.

Si j'en crois *Wikipédia*, «Le lobbying est une activité qui consiste à procéder à des interventions destinées à influencer directement ou indirectement les processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et plus généralement, de toute intervention ou décision des pouvoirs publics.» Lobbying. In: Wikipedia [en ligne], [consulté le 18 janvier 2008], <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lobbying> Sous une forme individualisée et isolée, je ne considère pas cette action comme centrale à notre activité. De plus, dans son étymologie, elle renvoie aux «antichambres du pouvoir» où notre destin se jouerait par intrigues et jeux d'influences. Certes, ma naïveté ne m'amène pas à ignorer que ceux qui fréquentent ces lieux ont un impact important sur notre devenir collectif, mais à vouloir accorder une place essentielle à cette dimension, je perçois également la conséquence qui lui est corollaire et qui nous permet de nous poser en victimes qui n'auraient pas su, pas eu les moyens de se faire entendre des puissants: «Nous n'avons pas de lobby des bibliothèques, c'est pour cela que ...» Alors que, peut-être, il s'agit d'autre chose.

Je ferai donc un usage parcimonieux du terme lobbying dans mon vocabulaire professionnel, évitant de le considérer comme un champ d'action spécifique, délimité. Par contre, dans l'ensemble de nos activités, nous devons insérer une démarche de *présence* et de *communication* qui est intrinsèque à l'élaboration de l'identité, de la stratégie et de l'action des bibliothèques. C'est ici que le tigre de Soyinka prend sa place: ne pas parler de soi parce que l'autre – le public, le pouvoir, les gens d'influence – nous ignorerait, ne nous connaîtrait pas, ne comprendrait pas comment nous fonctionnons, mais être présent aux autres, dans l'action, dans le service, dans les réponses aux enjeux de la société contemporaine. Je demeure persuadé que le meilleur résultat peut être obtenu non pas tant en répétant à l'envi qui nous sommes, mais bien davantage en observant et interprétant les signes de la société, particulièrement de notre environnement, pour construire nos propositions. Pour filer la métaphore de Soyinka: «en guettant notre proie» pour bondir au moment opportun afin d'adapter notre manière d'apporter notre contribution.

Dans ce contexte, il convient, à mon sens et si l'on retient la définition du lobbying donnée par *Wikipedia*, de distinguer l'influence collective que les bibliothèques doivent chercher à avoir sur les pouvoirs publics, de ce que les bibliothèques doivent entreprendre individuellement pour convaincre leurs tutelles et partenaires. Dans les deux cas, le «lobbying» doit être au service d'une stratégie et d'un plan d'actions. Au plan global, du pays et de l'ensemble du système des bibliothèques, c'est à mes yeux la stratégie et le plan d'action collectifs qui sont aujourd'hui insuffisants, même si, notamment dans le domaine des bibliothèques universitaires, des progrès notables ont été accomplis ces dernières années. Il serait bon de leur consacrer la priorité. Où pouvons-nous lire la vision des bibliothèques ou du système d'information documentaire suisses, toutes institutions confondues? Où pouvons-nous prendre connaissance du plan d'actions de l'ensemble des bibliothèques suisses? Ce seraient là les fondations d'une action de lobbying.

C'est dans cet esprit que je réponds à l'invitation des éditeurs d'*arbido* d'évoquer quelques actions concrètes conduites en Valais ou par la Médiathèque Valais.

Concevoir globalement, agir localement

Dans un précédent article où le doute affleurerait déjà dans le titre sur la place du lobbying Cordonier, Jacques; Nicollerat, Evelyne. *Lobby pour les bibliothèques en Valais?: penser réseau à l'échelle d'un canton!* In: *arbido* 2002, n° 4, avril, pp. 11–12., avec Evelyne Nicollerat, alors présidente du Groupement valaisan des bibliothèques, nous avons décrit comment, en quelques étapes, les bibliothèques valaisannes et leurs représentants se sont engagés dans un processus qui s'est étalé sur plus d'un quart de siècle afin d'associer les pouvoirs publics et la population à la mise en place d'un réseau de bibliothèques de lecture publique qui aujourd'hui permet à 90% de la population d'habiter à moins de 15 minutes en transport en commun d'une bibliothèque qui répond aux exigences des *Normes de la CLP pour les bibliothèques de lecture publique*. Nous avons souligné, alors que le premier *Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation valaisans* ne déployait ses effets que depuis un an, l'importance de ce document stratégique qui dispose d'un statut officiel ancré dans la loi sur la promotion de la culture. L'importance de cet outil s'est encore accrue depuis cinq ans, et un nouveau *Plan directeur des bibliothèques* a été adopté par le Chef du Département de l'éducation de la culture et du sport en octobre 2007 pour couvrir les années 2007 à 2011. Le Plan directeur des bibliothèques 2007 peut être consulté, en français et en allemand, à partir du site www.bibliovalais.ch [>] *Documentation pour les bibliothécaires*. On y trouve notamment le bilan de la mise en œuvre du plan précédent, une vision de la bibliothèque à l'horizon 2011 et les actions prévues, au nombre de 45, pour en prendre le chemin.

Avec le *Plan directeur*, nous nous efforçons, à l'échelle du canton, de revisiter notre identité et notre vision en dégagant les services que nous voulons offrir à la population. Au moment où les fonctions traditionnelles du prêt et de la consultation des documents sont encore en progression quantitative mais vont se stabiliser et probablement décroître, nous avons choisi de mettre l'accent sur les dimensions culturelles, pédagogiques et sociales que permettent de développer les espaces physiques et virtuels des bibliothèques. La bibliothèque n'est pas seulement un point d'accès à l'information, mais un lieu, dans la ville ou sur la toile, qui aide à s'approprier la connaissance et la culture, à en faire quelque chose pour soi. Cette option de base nous amène à insister sur la valeur ajoutée, l'apport spécifique des bibliothécaires et donc à mettre l'accent sur leur formation continue. De l'identité et de la vision, nous passons ainsi à la stratégie et à sa mise en œuvre par des actions concrètes, énumérées dans le plan.

L'élaboration du *Plan* ne s'est pas faite «en chambre», mais bien en interaction avec les professionnels, les responsables des milieux éducatifs et culturels ainsi que les autorités qui ont été associés dans le cadre d'un large processus de consultation à plusieurs étapes. Partager nos préoccupations et nos ambitions, inviter nos partenaires à être co-constructeurs du projet, c'est également favoriser leur adhésion et leur soutien.

Ce travail que l'on peut qualifier de «lobbying» n'est cependant pas considéré comme une activité pour elle-même, mais comme un élément consubstantiel de la démarche d'élaboration du *Plan*, et ultérieurement de sa mise en œuvre.

Etre parmi les autres

Le *Plan* établi, mettons-nous au travail, non pas dans «l'antichambre», mais là où sont nos partenaires. A ce propos, je puis citer un exemple encore frais et fragile, mais dont nous pouvons considérer que les fruits tiendront la promesse des fleurs.

Les bibliothèques valaisannes sont désormais entrées dans le processus de gestion de la qualité, non pas tant parce qu'elles ont besoin de démontrer leur «excellence» par une *Certification ISO*, certificat qu'au demeurant elles viennent d'obtenir, pour les dix premières d'entre elles, le 17 décembre 2007. Les premières bibliothèques valaisannes qui ont obtenu cette certification dans une solution dite de branche sont de tailles fort différentes, mais utilisent le même système de gestion de la qualité. Il s'agit des bibliothèques de Crans-Montana, de Grimisuat, d'Orsières, de Sierre et des sites de Sion, Martigny et St-Maurice de la Médiathèque Valais pour la partie romande du canton; de Naters, de Münster et du site de Brigue de la Médiathèque Valais pour la partie haut-valaisanne. La certification a été délivrée par ProCert www.procert.ch conformément aux normes ISO 9001 (2000) et ISO 14001 (2004). Le site www.bibliovalais.ch > Documentation pour les bibliothécaires > *Bibliovalais Excellence* présente la solution choisie basée sur la plateforme Valais Excellence www.valais-excellence.ch, mais parce les outils de la gestion qualité sont particulièrement pertinents pour stimuler, orienter et conduire l'amélioration de leurs services. Par ailleurs, ces outils sont installés peu à peu dans les administrations communales dont elles dépendent. Dans la perspective de l'intégration de la notion de lobbying, il est intéressant d'observer comment cela se met en place.

Petite histoire. La responsable d'une bibliothèque municipale se préoccupe de la manière dont son administration communale va intégrer la bibliothèque dans le système de gestion de qualité de son administration. Elle exprime la préoccupation que les spécificités «métier» de la bibliothèque seront difficiles à prendre en compte. Donnant suite à cette «alerte», un groupe pilote constitué de bibliothèques municipales et de la Médiathèque Valais élabore, avec le même outil que celui utilisé par l'administration communale en question, un dispositif de gestion de la qualité dans la perspective de sa généralisation à l'ensemble du réseau cantonal. Etre présent, affirmer notre identité et nos caractéristiques, là où sont les autres, en l'espèce dans le système de gestion de la qualité «Valais Excellence»: voilà la réponse que nous tentons d'apporter aux changements qui, en l'occurrence, caractérisent la gestion publique contemporaine.

Parler au cœur

Nous sommes pour quelques années encore, mais ceci ne durera probablement pas de façon éternelle, dans une société marquée par la nostalgie. L'accélération des mutations et la globalisation ont pour contre-coup d'amener nos contemporains à porter une attention particulière à toute trace du passé, celui-ci pouvant dater simplement de quelques mois.

Dans ce registre, les bibliothèques qui ont une vocation patrimoniale, telle la Médiathèque Valais, sont détentrices de matériaux qui peuvent abondamment entrer en résonance avec cette «nostalgie», pour l'alimenter certes, mais j'espère surtout pour accompagner le public dans son interprétation et sa prise de distance si le travail de mise en perspective est suffisamment fait. A l'instar de nombre de ses consœurs, c'est dans ce sens que la Médiathèque Valais positionne sa présence dans l'espace public en matière de patrimoine. A titre d'exemples, elle le fait:

– dans la presse avec une chronique photographique hebdomadaire à partir de ses archives photographiques commentées et mises en perspective On trouvera des extraits sur le site de la Médiathèque www.mediathèque.ch > Animations et publications > Chroniques photographiques,

– par des rencontres mensuelles permettant aux jeunes chercheurs valaisans de partager avec un public constitué à la fois de scientifiques et de curieux du sujet pour aborder plus avant un élément ou un pan entier de l'histoire cantonale Le programme et les objectifs de Valais en recherche peuvent être consultés sur www.mediathèque.ch > Animations et publications > Rencontres à la MV-Sion,

– par des expositions photographiques alternant enquêtes contemporaines et fonds historiques Jusqu'au 2 mars 2008, on peut admirer à la Médiathèque de Martigny le travail que le photographe Bernard Dubuis a consacré à ceux qui ont construit le nouveau tunnel du Lötschberg, sous le titre «Un tunnel, des hommes»,

– en animant, en collaboration avec «l'Association valaisanne pour le réseau scientifique – VSnet», un forum de chercheurs en sciences humaines qui travaillent sur des sujets valaisans Le réseau se réunit une fois par an et dispose d'un répertoire des chercheurs et de leurs recherches. Pour davantage d'informations, voir: www.vsnet.ch > Recherche et formation en Valais > Forum des chercheurs,

– en illustrant des moments d'actualité avec des expositions de photographies, par exemple celle sur les débuts du tourisme présentée dans la salle des pas perdus, *le lobby*, du Parlement cantonal au moment où ce dernier débat (février 2008) de la loi sur le tourisme.

Voici quelques exemples qui partent tous de l'hypothèse suivante: il n'y a pas d'action de lobbying en tant que telle, mais un travail de médiation culturelle qui, de manière indirecte, va contribuer à renforcer la présence de la Médiathèque dans la presse ou dans l'esprit des décideurs parce qu'il s'accompagne d'un nécessaire travail de communication. Ce travail de médiation, nous nous efforçons de l'accomplir à partir des intérêts du public, des éléments d'actualité, non de la volonté de délivrer un message. Il nous faut agir un peu à la manière dont Bruno Bettelheim parlait de la lecture en soulignant que pour qu'un enfant en fasse son activité, il importe de le convaincre que ce livre recèle des choses importantes pour lui. Qu'y a-t-il d'important pour Natacha ou Kevin dans nos bibliothèques? Lorsque nous pouvons répondre de manière convaincante à cette question, la totalité de nos prestations va «parler pour nous». Pour poursuivre dans la ligne des exemples et pour atténuer l'impression que l'auteur de ces lignes a vraiment «une très grosse tête», voici un contre-exemple, valaisan également: en 2008, le site internet de la Médiathèque Valais avec son jargon et sa structure ne remplit plus le postulat de Bettelheim. Il me faut souligner que ce ne saurait être la responsabilité de sa *webmaster* qui au demeurant travaille d'arrache-pied à en concevoir un nouveau.

Pour conclure

Le lobbying est second et non premier. D'abord avoir une vision aussi claire que possible de la bibliothèque que nous voulons. Sortons de nos murs pour identifier où et comment la société nous interpelle et a besoin de nous. Puis, définissons pour notre bibliothèque, pour notre réseau cantonal ou régional, pour l'ensemble des bibliothèques de la Suisse une stratégie pour aller vers cette vision et mettons-nous en ordre de bataille au moyen d'un plan d'actions. Alors il est temps de vouloir partager ce que nous avons ainsi établi et de hanter les «lobbies des palais du pouvoir».



Jacques Cordonier

Jacques Cordonier, ou comme l'a baptisé le magazine *L'Hebdo*: Monsieur Culture Valais, est né et vit en Valais. Ancien élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) à Lyon et de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, il a assumé la responsabilité de l'École de bibliothécaires de Genève avant de diriger à partir de 1988 la Bibliothèque cantonale du Valais devenue en été 2000 la Médiathèque Valais. Depuis l'année 2005 il est Chef du Service de la culture du Canton du Valais. (Photo: Olivier Maire)

Résumé

Deutsch

Jacques Cordonier stellt fest, dass der Glaube an die wundersamen Auswirkungen von Lobbying manchmal fast religiöse Züge annimmt. Lobbying kann alles, löst alles. Selber glaubt der Autor nicht, dass Lobbying die ultimative Lösung aller Probleme bringt. Das Lobbying kommt erst an zweiter Stelle. Viel wichtiger ist die kulturelle Mediation. Was Bibliotheken bieten, spricht schliesslich für sich. Aus der kulturellen Mediation heraus können konkrete Strategien und Leitpläne entwickelt werden, währenddessen das Lobbying nur generelle Absichten verfolgt.

Auf nationaler Ebene fehlen abgesprochene und aufeinander abgestimmte Strategien (noch), im Kanton Wallis wurden mit der Erfüllung eines ersten Leitplans und mit der Ausarbeitung eines zweiten bereits Schritte in die richtige Richtung unternommen. Zu den mehrstufigen Konsultationsverfahren wurden sämtliche Betroffenen eingeladen. Im Dezember haben die ersten zehn Bibliotheken im Kanton eine ISO-Zertifizierung erlangt – ein erster Schritt zur Umsetzung der Leitplanstrategie. Die damit verbundenen Qualitätsanforderungen bringen eine Verbesserung der Dienstleistungen. Die Bibliotheken wenden dabei dieselben Qualitätswerkzeuge an, wie sie auch in den Gemeindeverwaltungen nach und nach eingeführt werden. Das wiederum führt zu einer engeren Verzahnung zwischen Gemeinden und Bibliotheken.

Die Mediathek Wallis unternimmt zahlreiche Anstrengungen, um die Strategie umzusetzen und sich an der kulturellen Mediation aktiv zu beteiligen.